Voyage au cœur des entreprises

Journées Lorraines Portes Ouvertes

www.jlpo.fr

JLPO – Mode d'emploi

Les visites se font uniquement sur réservation sur le site www.jlpo.fr
ou par téléphone auprès des services de la CCI.

Engagements de l'entreprise participante :

Les conditions d'accueil du public dans le cadre des JLPO ne sont pas imposées :

- ➔ L'entreprise participante définit librement son programme de visites : une ou plusieurs visite du 17 au 24 octobre 2011, le ou les créneaux horaires, type de visites, nombre de participants,
- ➔ Elle a la possibilité de réserver un ou plusieurs créneaux à l'accueil d'un public particulier : scolaires, professionnels, élus, ...

L'entreprise participante s'engage à :

- ➔ assurer les visites prévues dans le programme des JLPO ;
- ➔ présenter son activité ;
- ➔ diffuser les éléments de promotion mis à sa disposition.

L'entreprise participante est seule responsable de l'accueil du public dans ses locaux. Elle s'engage à prendre les mesures d'hygiène et de sécurité nécessaires au bon fonctionnement de la visite.

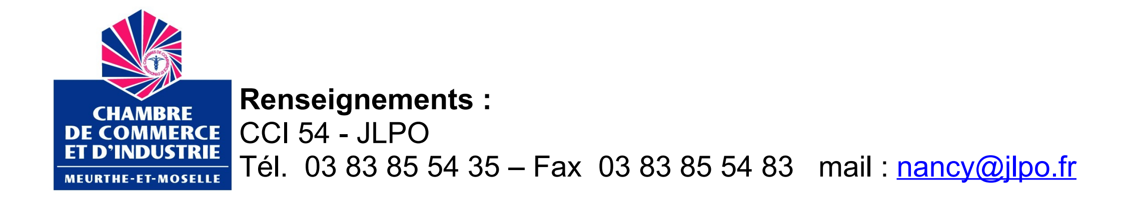
Dispositif gratuit mis en place par la CCI 54

La CCI 54 met à disposition des entreprises un dispositif complet comprenant :

- **L' accompagnement des entreprises :**
  - remise d'un guide méthodologique (mémo)
  - conseils techniques.

- **La promotion de l'événement :**
  - mise à disposition des supports de communication communs : guides, affiches, signalétique
  - encart standard dans le guide JLPO : nom de l'entreprise, photo ou logo, texte de présentation
  - page dédiée sur le site internet CCI
  - mention dans la double page de publicité L' Est Républicain
  - mention dans les communiqués de presse.

- **la gestion des visites :** prise en charge des inscriptions et état des réservations sur l'extranet du site.



Renseignements :
CCI 54 - JLPO
Tél. 03 83 85 54 35 – Fax 03 83 85 54 83 mail : nancy@jlpo.fr